



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN  
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY  
**SODECOTON**

DECISION N° 387 /20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 3 JAN 2020  
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOTS 2 DE  
L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 044/19/AOIO/SDCC/CIPM DU  
15/07/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR  
CAMIONS KERAX DXI 11 A LA SODECOTON

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°044/19/AOIO/SDCC/CIPM du 15/07/2019 pour la fourniture de dix (10) lots de pièces de rechange pour camions kerax DXI 11 à la SODECOTON.
- Considérant** La Lettre N°104/19/SDCC/CIPM/AY/ACNK du 28/08/2019 du Président de la CIPM de la SODECOTON
- Considérant** le procès-verbal de négociation du 09 janvier 2020.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
2	SOSEA	18 156 006	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. 7-

**Ampliations :**

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives

Le Directeur Général



MOHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN  
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY  
**SODECOTON**

N°

383 /20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH

Garoua, le

3 JAN 2020

A

Monsieur le Directeur Général  
de la Société SOSEA  
Route des Alizés / Le Havre Port 5353  
76430 Sandouville - France

S/C

M. BOUBAKARY ALHADJI  
Mandataire du Directeur Général de  
SOSEA

Objet : Notification d'attribution de la lettre-commande  
relative à l'Appel d'Offres International Ouvert  
N°044B/19/AOIO/SDCC/CIPM du 15/07/2019.

Monsieur le Directeur Général,

Votre société a été retenue, sur la base des données ci-après, comme attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres International Ouvert N°044/19/AOIO/SDCC/CIPM du 15/07/2019 pour la fourniture de dix (10) lots de pièces de rechange pour camions kerax DXI 11 à la SODECOTON :

**\* Lot 2 : fourniture d'un lot de vis et divers à la SODECOTON**

- Montant TTC : **18 156 006 FCFA** ;
- Délai de livraison : **90** jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
- Lieu de livraison : **Magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.**

En attendant la finalisation des formalités administratives liées à la conclusion de la lettre-commande y afférente, nous vous demandons de prendre, d'ores et déjà, les dispositions nécessaires pour que ces prestations soient exécutées dans le délai prévu.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,



MOHAMADOU BAYERO

**Développons durablement le septentrion**

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAMEROUN